

La Chambre de conciliation et d'arbitrage du comité national olympique et sportif du Cameroun a annulé le processus électoral en cours à la fédération camerounaise de football (Fecafoot).

Saisie par un des candidats Emmanuel Maboang Kessack, la CCA dans une procédure en extrême urgence a d'abord annulé la décision de la commission des recours de la Fecafoot du 24 août 2021 relative au contentieux électoral, ensuite elle a confirmé l'annulation de la décision de la commission électorale de la Fecafoot du 20 août 2021, portant publication de la liste des clubs des championnats départementaux de la saison 2020-2021 appelés à participer au dit processus électoral, apprend-on.

La requête d'Emmanuel Maboang Kessack avait été déposée le 27 septembre 2021. L'ancien Lion Indomptable conteste la liste de clubs devant participer au processus électoral en cours.